

TRAINING AND **EDUCATION** **ENSEIGNEMENT**

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL Tél. 2844

Jeudi 24 février

de 13.00 h à 13.30 h – Amphithéâtre

Science pour tous -

par R. CARRERAS

ACADEMIC TRAINING Tel. 2844

1, 2, 3, 4, 7, 9, 10, 11 March

11.00 hrs to 12.00 hrs – Auditorium

Introduction to supersymmetry and
its experimental consequences

by P. FAYET / École normale supérieure, Paris

We study supersymmetric gauge theories, spontaneous symmetry breaking and R-invariance, having applications to theories of particles in view. We discuss the phenomenology of the new particles predicted by supersymmetric theories, such as spin-0 leptons and quarks, photino, gluinos, etc. We also study possible effects of the spin-3/2 gravitino of supergravity in particle physics and astrophysics.

Nous étudions les théories de jauge supersymétriques, la brisure spontanée de symétrie et l'invariance R, en ayant en vue les applications aux théories des particules. Nous discutons la phénoménologie des nouvelles particules prédites par la supersymétrie, telles que leptons et quarks de spin 0, photino, gluinos, etc. Nous étudions aussi les effets que pourrait avoir le gravitino de la supergravité en physique des particules et en astrophysique.

INFORMATIONS **GENERALES** GENERAL **INFORMATION**

ANNONCE

Monsieur René Cartier, de la Division SB, a donné son accord pour travailler, à temps partiel en 1983, au sein de la Commission de l'Inspection technique et de la Sécurité, et ceci à dater de ce jour. Il sera responsable du Groupe Electricité et Installations électriques au TIS et vous devrez donc vous adresser à lui pour tous renseignements concernant la sécurité dans ce domaine.

APPRENTISSAGE (PE/ED/TR/AP)

Secrétariat : Mme M. Viader

Bureau R-005, bât. 54

Téléphone : 2844

L'APPRENTISSAGE AU CERN (1983)

- 7 places au total sont offertes pour les 2 professions enseignées au CERN :
 - 'Laborant en Physique' }
 - 'Mécanicien-Électronicien' } durée 4 ans
- Minima requis pour faire acte de candidature :
 - avoir terminé la scolarité obligatoire (niveau scolaire : 9^e à Genève et 3^e en France, Math branche forte)
 - être ressortissant d'un pays-membre du CERN
 - résider en Suisse ou dans la région frontalière de Genève
- Sur demande (lettre ou téléphone à l'adresse ci-dessus), les Brochures d'Information et les Formules de Candidature sont envoyées en **FÉVRIER** et **MARS**.
- Les Formules de Candidature doivent être renvoyées le **25 MARS au plus tard**. Elles ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées des notes scolaires (Livret de Scolarité et Bulletin scolaire pour Genève, Bulletins trimestriels pour la France).
- La Sélection (test de Math, entrevue, stages pratiques) a lieu en **AVRIL/MAI**.
- Les apprentis sont engagés (contrats signés) en **JUIN**.
- L'apprentissage débute le 1^{er} **SEPTEMBRE**.
- En règle générale, le CERN n'engage pas ses apprentis directement après leur apprentissage.
- L'apprentissage au CERN est régi par les lois de règlements en vigueur dans le Canton de Genève. En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentissage, les apprentis obtiennent le Certificat Fédéral de Capacité suisse.
- Tous renseignements sur les apprentissages dans le Canton de Genève peuvent être obtenus auprès de l'Office d'Orientation et de Formation Professionnelle, 6, rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4, (Tél. 20.86.55).

ANNOUNCEMENT

Mr. René Cartier from SB Division has agreed to work, part time in 1983, for the new Technical Inspection and Safety Commission, with immediate effect. He will be in charge of the Electricity and Electrical Installations Group in TIS and all enquiries about the safety aspects of technical installations in this field should therefore be directed to him.